



COULEURS EN SCENE

La couleur dans tous ses états.

Avril 2026: LE VERT

Exposition participative artistique proposée par Valérie Nicoladzé
dans le cadre du **Festival des Préambules** à Rochefort du Gard

REGLEMENT DE PARTICIPATION

1. Principe de l'exposition

Cette exposition participative a pour objectif de rassembler des œuvres artistiques uniques , tout art confondu, autour du thème **de la couleur**, dans une approche ouverte, inclusive et plurielle.

La candidature est **ouverte à toutes et à tous**, sans distinction de niveau ou de parcours artistique.

- Amateurs et professionnels sont les bienvenus
- Une seule œuvre acceptée par personne
- Toutes les formes d'expression artistique sont autorisées

2. Thème

La couleur est le fil conducteur de l'exposition. Cette année , nous démarrons avec le VERT.Ce theme doit être reconnaissable , mais peut être abordé librement de manière :

- symbolique, émotionnelle ou sensorielle
- abstraite ou figurative
- narrative, poétique ou conceptuelle

Chaque œuvre doit cependant présenter un **caractère unique et original**.

3. Techniques artistiques acceptées

Toutes les techniques sont admises, sans restriction, notamment :

- Peinture / Sculpture / Métal
- Broderie / Couture / Textile
- Céramique / Mosaique
- Collage / Techniques Mixtes
- Poésie

.....Cette liste n'est pas exhaustive.

4. Format et dimensions

- Aucune contrainte de taille : de la plus petite à la plus grande œuvre
 - L'œuvre doit pouvoir être exposée dans des conditions normales de sécurité
 - Elle doit être prête à se poser ou se suspendre.
-

5. Sélection des œuvres

- Les candidatures seront examinées par un **comité de sélection**
 - Le comité se réserve le droit de valider ou refuser une œuvre
 - La décision du comité est souveraine
-

6. Modalités de candidature

- Une seule œuvre par participant
 - Envoyer la fiche d'inscription ainsi qu'une photo (œuvre en cours ou finie ou croquis)
 - L'œuvre doit être envoyée ou déposée **avant le 15 avril 2026**
 - Les frais d'envoi sont **entièrement à la charge des candidats**
-

7. Dépôt et récupération des œuvres

- Les œuvres peuvent être envoyées ou déposées selon les modalités précisées par l'organisation
 - La récupération de l'œuvre **à la fin de l'exposition est obligatoire** et doit être anticipée par le participant
 - Aucun renvoi ne sera assuré par l'organisation
 - **Toute œuvre ne correspondant pas au règlement, présentant des problèmes techniques ou éthiques ne sera pas exposée.**
-

8. Dates de l'exposition

- **Du vendredi 24 au dimanche 26 avril 2026**
-

9. Engagement du participant

En participant à l'exposition, chaque candidat :

- certifie être l'auteur de l'œuvre présentée
 - accepte le règlement et les décisions du comité de sélection
 - reconnaît être responsable du transport et de la récupération de son œuvre
-

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre créativité, et avons hâte de découvrir vos interprétations de la couleur.

A bientôt !